



**ICP**

Institut de criminologie  
et de droit pénal de Paris

**INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS**  
UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS  
12 place du Panthéon  
75231 PARIS cedex 05

[Caroline.Touchet@u-paris2.fr](mailto:Caroline.Touchet@u-paris2.fr)  
[Styvane.Giard@u-paris2.fr](mailto:Styvane.Giard@u-paris2.fr)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

[https://u-paris2-  
fr.zoom.us/webinar/register/WN\\_APCaomWgTvGxo0jA9tUE9Q](https://u-paris2-fr.zoom.us/webinar/register/WN_APCaomWgTvGxo0jA9tUE9Q)

**La participation à cette formation est validée  
au titre de la formation continue des avocats.**

## **COLLOQUE**

**INSTITUT DE CRIMINOLOGIE  
ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS**  
UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

**CHAMBRE CRIMINELLE  
DE LA COUR DE CASSATION**

***LA PLACE DU DROIT DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
EN DROIT PÉNAL***

**10 JUIN 2022 – 9H**

**Salle des Conseils**  
Université Paris-Panthéon-Assas  
12 place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05  
escalier M, 2<sup>ème</sup> étage

**Inscription obligatoire**

# PROGRAMME

MATINEE :

## La place des normes de l'Union européenne en droit pénal

- 9h15 **Ouverture** par M. Stéphane BRACONNIER, Président de l'Université Paris-Panthéon-Assas
- 9h30 **Présentation**  
M. Christophe SOULARD, Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation et M. Didier REBUT, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)
- 09h50 **Propos introductifs : L'évolution de la compétence pénale de l'Union européenne**  
M. Edouard DUBOUT, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- 10h20 **Le rôle de la Cour de Justice de l'Union européenne dans la construction du droit pénal européen**  
Mme Bernadette AUBERT, Maître de conférences à l'Université de Poitiers
- 10h45 *Pause*
- 11h **La protection des droits fondamentaux par l'Union européenne**  
Mme Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- 11h25 **Les rapports entre la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme dans la garantie des principes du droit pénal**  
Mme Marthe BOUCHET, Professeure à l'Université Sorbonne-Paris-Nord, membre associé à l'ICP
- 11h50 **La référence faite aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne par la Chambre criminelle de la Cour de cassation**  
Mme Haritini MATSOPOULOU, Professeure à l'Université Paris-Saclay, membre associé à l'ICP

APRES-MIDI :

## L'incidence de la mise en œuvre des normes de l'Union européenne sur le droit pénal

- 14h30 **Le règlement sur le gel et la confiscation : révélateur de la légistique européenne**  
Mme Raphaële PARIZOT, Professeure à l'Université de Paris Nanterre
- 15h **La décision d'enquête européenne : les difficultés d'application**  
Mme Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, Professeure à l'Université de Strasbourg, Directrice de l'IEJ de Strasbourg
- 15h30 **A propos de l'hybridation de l'entraide pénale internationale à la suite du Brexit**  
M. Pascal BEAUVAIS, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne
- 16h **Propos conclusifs : réflexions sur l'évolution des rapports entre le droit de l'Union européenne et le droit pénal**  
M. Didier REBUT, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directeur de l'ICP
- 16h30 *Fin des travaux*